Provided for non-commercial research and education use. Not for reproduction, distribution or commercial use.



This article appeared in a journal published by Elsevier. The attached copy is furnished to the author for internal non-commercial research and education use, including for instruction at the author's institution and sharing with colleagues.

Other uses, including reproduction and distribution, or selling or licensing copies, or posting to personal, institutional or third party websites are prohibited.

In most cases authors are permitted to post their version of the article (e.g. in Word or Tex form) to their personal website or institutional repository. Authors requiring further information regarding Elsevier's archiving and manuscript policies are encouraged to visit:

http://www.elsevier.com/authorsrights

gestion des risques



La mise en place d'un **exercice** incendie grandeur nature

CAROLE LATREILLE^{a,*} Documentaliste

> MARC SCHAMBER^b Lieutenant

^alfsi/lfas René-Miquel, 1, rue Pierre-Hallali, 08000 Charleville-Mézières, France

^bSDIS 08, 42 *bis*, route de Warnécourt, 08000 Prix-les-Mézières, France Les salariés des entreprises doivent régulièrement suivre un entraînement au risque incendie
Un exercice grandeur nature, avec le concours des sapeurs-pompiers, au sein d'un institut de formation a permis de mieux repérer les axes d'amélioration pour que les informations préalablement dispensées soient mieux assimilées

© 2020 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés

Mots clés – évacuation ; exercice incendie ; institut de formation ; sapeur-pompier

Ifsi/Ifas René-Miquel de Charleville-Mézières (08) est implanté dans l'enceinte d'un établissement public de santé mentale (EPSM). Ce centre hospitalier répond à des règles spécifiques en matière de sécurité incendie : il est classé en établissement recevant du public (ERP) de type U (établissements de soins) tandis que l'institut de formation est classé en ERP de type R (établissements d'enseignement, colonies de vacances). Ainsi, l'institut de formation est soumis à une réglementation différente de celle de l'EPSM, à savoir l'obligation d'informer les apprenants et le personnel tous les ans et de planifier au moins trois exercices d'évacuation des locaux par an. Le rôle de l'institut est de sensibi-

liser les apprenants à la sécurité incendie afin de les préparer aux formations dont ils bénéficieront en tant que professionnels. Ces formations sont obligatoires et chaque structure est tenue de former tous les personnels tous les ans ou, au maximum, tous les deux ans (suivant le type d'établissement).

ÉVALUATION DE L'INFORMATION SUR LES CONSIGNES D'ÉVACUATION

*Auteur correspondant. Adresse e-mail : cljha@outlook.fr (C. Latreille).

If y a dix ans environ, une information sur les consignes

d'évacuation en cas de départ de feu a été élaborée et diffusée par la responsable logistique ; elle est complétée par des exercices d'évacuation. Le but de ces pratiques est de sensibiliser les apprenants aux situations critiques et de faire le lien avec l'unité d'enseignement 4.5 (Soins infirmiers et gestion des risques) et le module 6 de la formation aidesoignante (Hygiène des locaux hospitaliers, partie "Prévention des risques liés à la sécurité en milieu hospitalier").

Étaient présentées également les missions des guidefiles et des serre-files (encadré 1). Cette information était planifiée à chaque rentrée pour les trois promotions d'étudiants en soins infirmiers, pour celle d'élèves aides-soignants et pour l'ensemble du personnel de l'institut. La difficulté est d'attirer l'attention des étudiants et des élèves qui peinent parfois à trouver un intérêt à de telles séances. Les exercices ont permis de mettre en avant les points positifs, les points négatifs et des axes d'amélioration. Un débriefing a lieu après chaque exercice avec la responsable logistique et avec un responsable du service de sécurité incendie de l'EPSM.

Au fil des années, le retravail de l'information présentée et des scénarios des exercices s'est avéré nécessaire afin d'être au plus proche de la réalité. Lors des évacuations, les occupants paraissaient ne plus se rappeler les points importants abordés, tels que : quitter les salles dès l'alerte sonore, vérifier les fermetures des portes coupe-feu et des fenêtres avant de sortir, composer le 18, se rendre aux points de rassemblement, etc.

Ces constats ont suscité des questionnements : les exercices sont-ils planifiés trop loin de l'information délivrée ? Le fait que le coordinateur et la responsable de l'exercice soient des membres de l'équipe de l'institut ne génère-t-il pas un relâchement de la vigilance des personnes évacuées? L'appui des sapeurs-pompiers de Charleville-Mézières s'est montré indispensable car les représentations de tout un chacun changent en présence d'une personne en uniforme en cas d'accident, d'incendie ou d'urgence.

Faire évoluer les exercices d'évacuation

L'information délivrée en début de formation a été revue avec les sapeurs-pompiers





gestion des risques

Encadré 1.

Missions du guide-fils et du serre-file

Le guide-file est chargé de faire sortir les occupants d'une salle et de les diriger vers le point de rassemblement en utilisant les issues de secours les plus proches.

Dès le retentissement de l'alarme, il invite les personnes à se saisir rapidement de leurs effets personnels, à fermer les fenêtres et les portes derrière elles. Il interdit l'utilisation de l'ascenseur et tout retour en arrière. Il guide les occupants vers les points de rassemblement définis. Si besoin, le guide transmettra au coordinateur de l'exercice les difficultés rencontrées. Toutes ces informations seront consignées dans le rapport qui sera établi à la fin de l'exercice. I Le serre-file doit s'assurer que tous les occupants du bâtiment ont quitté les lieux. Il vérifie la fermeture de toutes les fenêtres et de toutes les portes. Il utilise le même cheminement que le guide-file. Il doit interdire aux occupants tout retour en arrière. Il doit transmettre toute information utile et faire part des éventuelles difficultés rencontrées à la personne chargée de coordonner l'exercice.

et leur délégué le lieutenant Schamber afin d'être le plus explicite et le plus claire possible. Les points qui faisaient défaut lors des évacuations sont révisés ; quelques nouvelles notions sont apportées comme le fait de devoir s'éloigner rapidement des fumées ou de ne jamais revenir en arrière.

Il a ensuite été décidé de planifier un exercice avec intervention de moyens humains et matériels conséquents. En effet, le lieutenant Schamber propose de faire déplacer des camions et du personnel en nombre afin de marquer les esprits et par souci de rendre la manœuvre le plus réaliste possible. Avant la mise en place d'un exercice d'évacuation en conditions réelles, le lieutenant est venu visiter les locaux accompagné de deux de ses collègues. Chacun a pu observer le type d'établissement concerné et la configuration des locaux.

Lorsqu'un exercice de cette ampleur est mis en place, il convient de répertorier les actions à mener. Il est nécessaire de prévenir les services et structures concernés par l'exercice : en l'occurrence, le responsable du service Sécurité incendie de l'EPSM, le centre de traitement de l'alerte, en composant le 18 et en stipulant bien qu'il s'agit d'un exercice, le pavillon de soins qui fait face à l'institut (afin de prévenir le personnel et les patients pour ne pas générer de panique en voyant les secours arriver) et la loge de l'hôpital afin que les véhicules de secours puissent entrer facilement dans l'enceinte. La fin de l'exercice doit être signalée également aux services sus-cités.

Un scénario a été élaboré en amont de l'exercice avec deux sapeurs-pompiers et un simulateur de fumée utilisé pour rendre l'évacuation le plus réaliste possible. Ces deux sapeurspompiers seront sur place le jour de l'exercice.

SCÉNARIO DE L'EXERCICE

L'évacuation concerne environ 140 personnes : 100 étudiants de 1^{re} année, 20 de 2^e année et 20 membres de l'équipe de l'institut. Le simulateur est placé dans un local technique, au 1^{er} étage, là où se situent les salles de cours. Au moment où la fumée envahit véritablement l'étage concerné par l'évacuation, les sapeurspompiers appellent la caserne afin de "décaler" les véhicules de secours (grande échelle et véhicule de secours et d'aide aux victimes) (*figure 1*).

Les occupants quittent les locaux mais deux étudiants sont discrètement retenus par les sapeurs-pompiers et mis à l'écart. Le but de cette manœuvre est de faire constater aux occupants qu'il manque deux personnes au point de rassemblement.

Les sapeurs-pompiers et la responsable se placent en observateurs jusqu'à l'arrivée des secours ; cette dernière fait alors un bref compte rendu de la situation au chef d'agrès. Un débriefing doit avoir lieu ensuite avec les sapeurs-pompiers engagés dans cet exercice.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Une fois l'exercice terminé, le débriefing a mis en exergue des points positifs :

• l'alerte a été donnée rapidement grâce à l'intervention d'un occupant sur un déclencheur manuel;

• l'évacuation a été rapide et dans le calme vers le point de rassemblement.



gestion des risques

Plusieurs erreurs ont été relevées :

• personne n'a composé le 18 pour prévenir les secours alors que cette information est bien donnée à chaque promotion en début d'année ;

• les premières personnes à quitter les salles de cours ont emprunté la sortie la plus éloignée et la plus enfumée, et les personnes suivantes ont pris le même chemin ;

• deux formatrices de l'institut n'ont pas quitté rapidement leur bureau, pensant que les serrefiles viendraient les chercher;

• certaines portes coupe-feu n'ont pas été fermées ;

• le signalement de l'absence de deux étudiants a été trop tardif (six minutes, et en ce laps de temps, une personne peut être gravement intoxiquée par les fumées);

• aucune personne ne s'est désignée guide-file ou serre-file.

À partir de ces constats, des axes d'amélioration ont été définis. La responsable chargée de donner l'information incendie en début d'année doit bien insister sur les points essentiels : regarder les consignes d'évacuation affichées à l'institut dans chaque lieu de passage, composer le 18, s'éloigner des fumées qui sont plus dangereuses que les flammes, ne pas attendre l'arrivée des serre-files pour quitter les lieux, ne pas hésiter à se désigner guide-file ou serre-file car cela facilite grandement l'évacuation, déclarer plus rapidement l'absence de personnes au point de rassemblement.

Il serait peut-être judicieux de proposer un rapide "questionsréponses" à la fin de l'information pour s'assurer que les points essentiels ont été retenus. Cette façon de faire deviendrait un moment d'échange et



Figure 1. Déploiement de l'échelle pour l'exercice incendie.

cette interactivité susciterait plus d'intérêt de la part de l'auditoire. Il est décidé de planifier un exercice peu de temps après l'information dispensée.

CONCLUSION

La mise en place d'un exercice d'une telle ampleur avec la collaboration des sapeurspompiers permet aux différents acteurs d'évacuer les locaux dans des conditions proches du réel. Cet exercice est un enjeu important pour les sapeurspompiers : l'intérêt pour eux est de connaître les responsables sécurité des établissements, les différents cheminements et points d'accès, la configuration des lieux (locaux à risque, coupure des énergies, risque de propagation) et les emplacements des points d'eau. Travailler ensemble permet aussi de préparer au mieux l'intervention et motive les personnels à manœuvrer dans des lieux inconnus.

Pour l'Ifsi/Ifas, un tel exercice ne peut être que bénéfique. En effet, la présence des sapeurs-pompiers en tenue professionnelle et des véhicules a plus d'impact sur les esprits par la dimension plus impressionnante de l'exercice. Au cours du débriefing, les personnes évacuées ont été très attentives aux remarques des soldats du feu.

Nul doute que les apprenants présents ce jour-là ont été sensibilisés à la sécurité incendie et aux consignes d'évacuation tant à l'institut que dans les établissements qu'ils fréquenteront en tant qu'infirmiers. Ils ont dû faire face à une situation critique, voir comment la gérer au mieux et saisir l'importance de transmettre des informations vitales rapidement.

> Déclaration de liens d'intérêts Les auteurs déclarent ne pas avoir de lien d'intérêts.